



Par courriel seulement¹

Le 10 décembre 2020

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de révision partielle de la décision D-2020-146 par NEMC
Régie de l'énergie : R-4139-2020
Notre dossier : R061373 YF

Chère consœur,

Nous comparaissons pour la défenderesse, HYDRO-QUÉBEC, en cette cause, sous toutes réserves que de droit.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Me André Turmel, procureur de NEMC aturnel@fasken.com

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive « Mesures préventives en lien avec la COVID-19 » du 17 mars 2020 de la Régie de l'énergie.